

Conditions de Réservation des appartements des salines de la Turballe

1) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

2) Réservation

- a) un acompte et une redevance est à verser au moment de la réservation.
- b) L'acompte correspond à 40 % du prix du séjour et doit être fait par paypal, carte Visa ou Mastercard.. Si une annulation est effectuée plus de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, une indemnité de rupture de contrat de la valeur de l'acompte est à devoir. Si l'annulation est effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, ou, si vous ne vous présentez pas à la date de début de séjour, l'indemnité de rupture de contrat est du montant du prix du séjour.
- c) Le solde du séjour devra être réglé intégralement 30 jours avant la date d'arrivée. La location est annulée dans le cas du non respect de ce versement. Une indemnité de rupture de contrat du montant de l'acompte est alors à devoir par le locataire.
- d) Pour toute réservation avant 30 jours de la date d'arrivée, la totalité du paiement est à devoir.
- e) Aucune réduction ne sera appliquée dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes.

3) Logement

- a) Les logements sont disponibles à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devront être libérées avant 11 heures le jour de départ.
- b) Les logements sont loués pour un nombre de personnes indiqué.
- c) Un service régulier de nettoyage est proposé en cours de location . Se renseigner des modalités à la réception des clés.
- d) Une caution de 400 € est ainsi exigée du locataire le jour de la remise des clés et sera remboursée le jour du départ si aucune dégradation ou aucun élément manquant dans l'inventaire. Tout élément manquant doit être payé par le locataire. Cette caution ne représente pas une limite de remboursement de frais occasionnés.

4) Assurance

- a) Toute personne présente sur le site doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. La direction est en aucun responsable des vols ou dommage d'affaires personnelles.
- b) Il est conseillé au locataire de prendre une assurance annulation.

5) Taxe de séjour

Une taxe de séjour de 0.70 € est à devoir par jour pour personne de plus de 18 ans.

6) Accès à la piscine

Bermuda et shorts sont interdits. Interdit à des visiteurs extérieurs.

7) La direction se réserve le droit d'arrêter une location sans aucune indemnité ou compensation dans le cas du non respect des règles de l'hôtel.

J'ai lu et accepte les conditions générales de réservation.

Date :

Signature :